



CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CAF DE LYON



Grille de tarifs dégressifs 2011 pour l'Accueil de Loisirs (selon quotient familial)		
Quotient	Remise	Tarifs
<500	-8€	25€
500-750	-5€	28€
750-1000	-3€	30€
1000-1500	-1€	32€
>1500	0€	33€

RAPPEL IMPORTANT :

Cette grille de tarifs dégressifs s'applique pour **les stages sans hébergement**.

Les séjours de moins de trois nuitées bénéficient également de cette remise.

Les séjours de plus de trois nuitées ne relèvent pas de ce dispositif et sont pris en charge partiellement par les bons CAFAL en prenant en compte le barème A.

Dans ce cas, il est impératif de fournir le coupon correspondant et de déduire la remise indiquée.

CONDITIONS :

-Familles relevant du régime général de la CAFAL :

L'ensemble des fonctionnaires de l'Etat dont les salariés de l'Education Nationale bénéficient des remises négociées dans le cadre du partenariat avec la CAFAL.

Attention, la SNCF, la RATP, EDF-GDF et la MSA sont exclus du régime général.

-Présentation du justificatif CAFAL lors de la première inscription

-Report du numéro CAFAL et du Quotient Familial sur le dossier ASUL VACANCES 2011

-Déduction de la remise **UNIQUEMENT SUR LES JOURNEES COMPLETEES**

ATTENTION :

LES INSCRIPTIONS EN DEMI-JOURNEES N'OUVRENT DROIT A AUCUNE REDUCTION.

Toutes les remises accordées aux familles sont cumulables : nombres d'enfants, clubs ASUL, partenariat CE...)